

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21750001617666	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Collectivité à statut particulier : Ville de Paris
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : Direction Régionale des Finances publiques d'Ile de France et de Paris

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : Budget annexe de l'assainissement (3)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	22

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	25
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	27

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	32
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	33
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-501 236,11	-146 164,58
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	355 071,53	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		-146 164,58	-146 164,58

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 560 404,17	15 269 864,16
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	171 393,82	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 8 538 066,17	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		15 269 864,16	15 269 864,16

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 123 699,58	15 123 699,58
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	35 784 706,00	355 071,53	925 456,93	925 456,93	37 065 234,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 990 400,00	0,00	486 663,74	486 663,74	24 477 063,74
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
Total des dépenses de gestion des services		59 790 106,00	355 071,53	1 412 120,67	1 412 120,67	61 557 298,20
66	Charges financières	839 831,00	0,00	-88 207,02	-88 207,02	751 623,98
67	Charges exceptionnelles	870 000,00	0,00	86 500,00	86 500,00	956 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	70 000,00	0,00	-70 000,00	-70 000,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		61 569 937,00	355 071,53	1 340 413,65	1 340 413,65	63 265 422,18
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 405 674,00	0,00	-3 405 674,00	-3 405 674,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	26 728 040,00	0,00	1 564 024,24	1 564 024,24	28 292 064,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		30 133 714,00	0,00	-1 841 649,76	-1 841 649,76	28 292 064,24
TOTAL		91 703 651,00	355 071,53	-501 236,11	-501 236,11	91 557 486,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	91 557 486,42
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	82 449 505,00	0,00	170 659,90	170 659,90	82 620 164,90
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 200 736,00	0,00	-272 018,48	-272 018,48	928 717,52
75	Autres produits de gestion courante	2 173 410,00	0,00	0,00	0,00	2 173 410,00
Total des recettes de gestion des services		85 873 651,00	0,00	-101 358,58	-101 358,58	85 772 292,42
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		85 923 651,00	0,00	-101 358,58	-101 358,58	85 822 292,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 780 000,00	0,00	-44 806,00	-44 806,00	5 735 194,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 780 000,00	0,00	-44 806,00	-44 806,00	5 735 194,00
TOTAL		91 703 651,00	0,00	-146 164,58	-146 164,58	91 557 486,42

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	91 557 486,42
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	22 556 870,24
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	3 222 000,00	101 848,92	592 151,08	592 151,08	3 916 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 248 000,00	65 297,88	-5 297,88	-5 297,88	1 308 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	67 930 000,00	4 247,02	3 972 752,98	3 972 752,98	71 907 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		72 400 000,00	171 393,82	4 559 606,18	4 559 606,18	77 131 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 880 823,00	0,00	0,00	0,00	2 880 823,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 732 409,00	0,00	45 247,00	45 247,00	5 777 656,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		8 613 232,00	0,00	45 247,00	45 247,00	8 658 479,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	1 261 250,00	0,00	-729 250,00	-729 250,00	532 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		82 274 482,00	171 393,82	3 875 603,18	3 875 603,18	86 321 479,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 780 000,00		-44 806,00	-44 806,00	5 735 194,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 770 100,00		2 729 606,99	2 729 606,99	4 499 706,99
Total des dépenses d'ordre d'investissement		7 550 100,00		2 684 800,99	2 684 800,99	10 234 900,99
TOTAL		89 824 582,00	171 393,82	6 560 404,17	6 560 404,17	96 556 379,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 538 066,17
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	105 094 446,16
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	14 724 750,00	0,00	4 071 286,80	4 071 286,80	18 796 036,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	41 934 768,00	0,00	3 724 767,31	3 724 767,31	45 659 535,31
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		56 659 518,00	0,00	7 796 054,11	7 796 054,11	64 455 572,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	7 315 102,82	7 315 102,82	7 315 102,82
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	7 315 102,82	7 315 102,82	7 315 102,82
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	1 261 250,00	0,00	-729 250,00	-729 250,00	532 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		57 920 768,00	0,00	14 381 906,93	14 381 906,93	72 302 674,93
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 405 674,00		-3 405 674,00	-3 405 674,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	26 728 040,00		1 564 024,24	1 564 024,24	28 292 064,24
041	Opérations patrimoniales (4)	1 770 100,00		2 729 606,99	2 729 606,99	4 499 706,99
Total des recettes d'ordre d'investissement		31 903 814,00		887 957,23	887 957,23	32 791 771,23
TOTAL		89 824 582,00	0,00	15 269 864,16	15 269 864,16	105 094 446,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	105 094 446,16
---	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

22 556 870,24

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 280 528,46		1 280 528,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	486 663,74		486 663,74
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	-88 207,02	0,00	-88 207,02
67	Charges exceptionnelles	86 500,00	0,00	86 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 564 024,24	1 564 024,24
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	-70 000,00		-70 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-3 405 674,00	-3 405 674,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 695 485,18	-1 841 649,76	-146 164,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-146 164,58
---	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	-44 806,00	-44 806,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	45 247,00	0,00	45 247,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	694 000,00	0,00	694 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	60 000,00	0,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 977 000,00	2 729 606,99	6 706 606,99
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	-729 250,00	0,00	-729 250,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	4 046 997,00	2 684 800,99	6 731 797,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	8 538 066,17
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 269 864,16
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	170 659,90		170 659,90
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	-272 018,48		-272 018,48
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	-44 806,00	-44 806,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		-101 358,58	-44 806,00	-146 164,58

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-146 164,58
---	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 071 286,80	0,00	4 071 286,80
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 724 767,31	0,00	3 724 767,31
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 306 628,99	2 306 628,99
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	422 978,00	422 978,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 564 024,24	1 564 024,24
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	-729 250,00	0,00	-729 250,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		-3 405 674,00	-3 405 674,00
Recettes d'investissement – Total		7 066 804,11	887 957,23	7 954 761,34

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	7 315 102,82
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 269 864,16
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	35 784 706,00	925 456,93	925 456,93
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	50 000,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	3 000 000,00	-46 168,04	-46 168,04
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	14 520 000,00	460 085,56	460 085,56
6063	Fournitures entretien et petit équi	1 057 312,00	117 463,15	117 463,15
6064	Fournitures administratives	21 000,00	-26,65	-26,65
6066	Carburants	80 000,00	-22 700,75	-22 700,75
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	12 171,00	-10 855,20	-10 855,20
611	Sous-traitance générale	1 224 334,00	5 938,86	5 938,86
6132	Locations immobilières	150 000,00	-8 400,00	-8 400,00
6135	Locations mobilières	1 100 000,00	-4 115,32	-4 115,32
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	60 000,00	-12 947,50	-12 947,50
61523	Entretien, réparations réseaux	3 190 000,00	-23 401,44	-23 401,44
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	305 000,00	-12 840,88	-12 840,88
61551	Entretien matériel roulant	70 000,00	-5 471,06	-5 471,06
61558	Entretien autres biens mobiliers	55 000,00	-1 964,40	-1 964,40
6156	Maintenance	1 140 000,00	287 249,73	287 249,73
6168	Autres	600 000,00	8 765,00	8 765,00
617	Etudes et recherches	300 000,00	-7 339,00	-7 339,00
618	Divers	311 000,00	-17 094,87	-17 094,87
6222	Commissions recouvrement redevance	90 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	91 829,00	-5 679,99	-5 679,99
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	45 000,00	45 000,00
6228	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	500,00	-1 065,50	-1 065,50
6233	Foires et expositions	5 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6244	Transports administratifs	30 000,00	-1 146,00	-1 146,00
6251	Voyages et déplacements	15 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	5 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	15 500,00	-613,00	-613,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	230 000,00	-36 301,52	-36 301,52
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 060,00	-500,00	-500,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	40 000,00	40 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	240 000,00	198 585,75	198 585,75
6287	Remboursements de frais	7 498 200,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	200 000,00	-20 000,00	-20 000,00
6378	Autres taxes et redevances	80 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 990 400,00	486 663,74	486 663,74
6331	Versement de mobilité	375 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	90 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	12 850 400,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	4 300 000,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	486 663,74	486 663,74
6415	Supplément familial	275 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 020 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 850 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	70 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	160 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00
6518	Autres	15 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		59 790 106,00	1 412 120,67	1 412 120,67
= (011 + 012 + 014 + 65)				
66	Charges financières (b) (8)	839 831,00	-88 207,02	-88 207,02
66111	Intérêts réglés à l'échéance	622 466,00	-60 921,12	-60 921,12
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	217 365,00	-27 285,90	-27 285,90
67	Charges exceptionnelles (c)	870 000,00	86 500,00	86 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	15 000,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	5 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100 000,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	500 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	250 000,00	86 500,00	86 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	70 000,00	-70 000,00	-70 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		61 569 937,00	1 340 413,65	1 340 413,65
023	Virement à la section d'investissement	3 405 674,00	-3 405 674,00	-3 405 674,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	26 728 040,00	1 564 024,24	1 564 024,24
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	26 728 040,00	1 564 024,24	1 564 024,24
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		30 133 714,00	-1 841 649,76	-1 841 649,76
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		30 133 714,00	-1 841 649,76	-1 841 649,76
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		91 703 651,00	-501 236,11	-501 236,11

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	355 071,53
-----------------------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-146 164,58
---	--------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	-26 204,86
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-216 283,96
= Différence ICNE N – ICNE N-1	190 079,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	50 000,00	0,00	0,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	50 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	82 449 505,00	170 659,90	170 659,90
704	Travaux	3 000 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	60 527 505,00	170 659,90	170 659,90
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	18 182 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	400 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	80 000,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	240 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	20 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 200 736,00	-272 018,48	-272 018,48
747	Subv. et participat° collectivités	1 200 736,00	-272 018,48	-272 018,48
75	Autres produits de gestion courante	2 173 410,00	0,00	0,00
7588	Autres	2 173 410,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		85 873 651,00	-101 358,58	-101 358,58
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	50 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	50 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		85 923 651,00	-101 358,58	-101 358,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	5 780 000,00	-44 806,00	-44 806,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 780 000,00	-44 806,00	-44 806,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 780 000,00	-44 806,00	-44 806,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		91 703 651,00	-146 164,58	-146 164,58

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-146 164,58
---	--------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	3 222 000,00	592 151,08	592 151,08
2031	Frais d'études	2 634 000,00	449 854,13	449 854,13
2051	Concessions et droits assimilés	588 000,00	142 296,95	142 296,95
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 248 000,00	-5 297,88	-5 297,88
2154	Matériel industriel	592 000,00	59 378,47	59 378,47
2155	Outillage industriel	120 000,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	80 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	400 000,00	-63 891,05	-63 891,05
2184	Mobilier	56 000,00	-785,30	-785,30
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	67 930 000,00	3 972 752,98	3 972 752,98
2313	Constructions	2 852 000,00	-1 306 695,98	-1 306 695,98
2315	Installat°, matériel et outillage techni	62 538 000,00	6 683 448,96	6 683 448,96
232	Immobilisations incorporelles en cours	1 240 000,00	-560 000,00	-560 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 300 000,00	-844 000,00	-844 000,00
Total des dépenses d'équipement		72 400 000,00	4 559 606,18	4 559 606,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 880 823,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	500 000,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	380 823,00	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	2 000 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 732 409,00	45 247,00	45 247,00
1641	Emprunts en euros	2 527 966,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	3 204 443,00	45 247,00	45 247,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		8 613 232,00	45 247,00	45 247,00
458121	Modification réseau pour mécanisation de la station RATP Pte d'Italie (6)	0,00	32 000,00	32 000,00
458122	Raccordement des péniches & établissements flottan (6)	61 250,00	38 750,00	38 750,00
458123	Modification du réseau Evangile CDG Express (6)	400 000,00	-400 000,00	-400 000,00
458124	Grosses réparations CPU (6)	500 000,00	-400 000,00	-400 000,00
458125	Contournement DO Renan Reine (6)	300 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 261 250,00	-729 250,00	-729 250,00
TOTAL DEPENSES REELLES		82 274 482,00	3 875 603,18	3 875 603,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	5 780 000,00	-44 806,00	-44 806,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	5 780 000,00	-44 806,00	-44 806,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	4 580 000,00	-195 909,00	-195 909,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	20 000,00	-270,00	-270,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	230 000,00	-1 701,00	-1 701,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	500 000,00	135 458,00	135 458,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	17 722,00	17 722,00
13918	Autres subventions d'équipement	450 000,00	-106,00	-106,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 770 100,00	2 729 606,99	2 729 606,99
2313	Constructions	500 000,00	154 878,79	154 878,79
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 270 100,00	2 574 728,20	2 574 728,20
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		7 550 100,00	2 684 800,99	2 684 800,99
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		89 824 582,00	6 560 404,17	6 560 404,17

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	171 393,82
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	8 538 066,17
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 269 864,16
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	14 724 750,00	4 071 286,80	4 071 286,80
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	11 498 400,00	4 071 286,80	4 071 286,80
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	3 226 350,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	41 934 768,00	3 724 767,31	3 724 767,31
1641	Emprunts en euros	39 934 768,00	3 724 767,31	3 724 767,31
1678	Autres dettes condit° particulières	2 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		56 659 518,00	7 796 054,11	7 796 054,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	7 315 102,82	7 315 102,82
1068	Autres réserves	0,00	7 315 102,82	7 315 102,82
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	7 315 102,82	7 315 102,82
458221	Modification réseau pour mécanisation de la station RATP Pte d'Italie (5)	0,00	32 000,00	32 000,00
458222	Raccordement des péniches & établissements flottan (5)	61 250,00	38 750,00	38 750,00
458223	Modification du réseau Evangile CDG Express (5)	400 000,00	-400 000,00	-400 000,00
458224	Grosses réparations CPU (5)	500 000,00	-400 000,00	-400 000,00
458225	Contournement DO Renan Reine (5)	300 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 261 250,00	-729 250,00	-729 250,00
TOTAL RECETTES REELLES		57 920 768,00	14 381 906,93	14 381 906,93
021	Virement de la section d'exploitation	3 405 674,00	-3 405 674,00	-3 405 674,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	26 728 040,00	1 564 024,24	1 564 024,24
2801	Frais d'établissement	15 620,53	-15 620,53	-15 620,53
28031	Frais d'études	215 498,56	156 166,44	156 166,44
2805	Licences, logiciels, droits similaires	465 436,01	278 816,15	278 816,15
28131	Bâtiments	1 151 935,13	320 958,27	320 958,27
28135	Installations générales, agencements, ..	238,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	307 141,30	566 789,08	566 789,08
28153	Installations à caractère spécifique	23 206 915,54	235 942,10	235 942,10
28154	Matériel industriel	244 546,16	56 695,31	56 695,31
28155	Outils industriel	104 304,96	38 977,04	38 977,04
28156	Matériel spécifique d'exploitation	153 870,63	-10 545,12	-10 545,12
28175	Matériel et outillage technique (mad)	535 002,13	-52,86	-52,86
28183	Matériel de bureau et informatique	273 147,83	-73 752,30	-73 752,30
28184	Mobilier	54 383,22	9 650,66	9 650,66
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		30 133 714,00	-1 841 649,76	-1 841 649,76
041	Opérations patrimoniales (8)	1 770 100,00	2 729 606,99	2 729 606,99
2031	Frais d'études	0,00	2 306 628,99	2 306 628,99
238	Avances commandes immo. incorp.	1 770 100,00	422 978,00	422 978,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		31 903 814,00	887 957,23	887 957,23
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		89 824 582,00	15 269 864,16	15 269 864,16

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 269 864,16
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 11 512 409,00	441,00	II 441,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 732 409,00	45 247,00	45 247,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 527 966,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	3 204 443,00	45 247,00	45 247,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 780 000,00	-44 806,00	-44 806,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 780 000,00	-44 806,00	-44 806,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11 512 850,00	0,00	8 538 066,17	20 050 916,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 30 133 714,00	-1 841 649,76	VI -1 841 649,76
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		30 133 714,00	-1 841 649,76	-1 841 649,76
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2801	Frais d'établissement	15 620,53	-15 620,53	-15 620,53
28031	Frais d'études	215 498,56	156 166,44	156 166,44
2805	Licences, logiciels, droits similaires	465 436,01	278 816,15	278 816,15
28131	Bâtiments	1 151 935,13	320 958,27	320 958,27
28135	Installations générales, agencements, ..	238,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	307 141,30	566 789,08	566 789,08
28153	Installations à caractère spécifique	23 206 915,54	235 942,10	235 942,10
28154	Matériel industriel	244 546,16	56 695,31	56 695,31
28155	Outillage industriel	104 304,96	38 977,04	38 977,04
28156	Matériel spécifique d'exploitation	153 870,63	-10 545,12	-10 545,12
28175	Matériel et outillage technique (mad)	535 002,13	-52,86	-52,86
28183	Matériel de bureau et informatique	273 147,83	-73 752,30	-73 752,30
28184	Mobilier	54 383,22	9 650,66	9 650,66
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	3 405 674,00	-3 405 674,00	-3 405 674,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	28 292 064,24	0,00	0,00	7 315 102,82	35 607 167,06

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 20 050 916,17
Ressources propres disponibles	VIII 35 607 167,06
Solde	IX = VIII – IV (5) 15 556 250,89

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458121		Intitulé de l'opération : Modification réseau pour mécanisation de la station RATP Pte d'Italie			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	243 459,01	0,00	32 000,00	32 000,00	
458121 Modification réseau pour mécanisation de la station RATP Pte d'Italie (5)	243 459,01	0,00	32 000,00	32 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	243 459,01	0,00	32 000,00	32 000,00	
RECETTES (b)					
	261 397,09	0,00	32 000,00	32 000,00	
458221 Financement par le tiers (7)	261 397,09	0,00	32 000,00	32 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	261 397,09	0,00	32 000,00	32 000,00	

N° opération : 458122		Intitulé de l'opération : Raccordement des péniches & établissements flottan			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	25 150,00	0,00	38 750,00	38 750,00	
458122 Raccordement des péniches & établissements flottan (5)	25 150,00	0,00	38 750,00	38 750,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	25 150,00	0,00	38 750,00	38 750,00	
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	38 750,00	38 750,00	
458222 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	38 750,00	38 750,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	38 750,00	38 750,00	

N° opération : 458123		Intitulé de l'opération : Modification du réseau Evangile CDG Express			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	
458123 Modification du réseau Evangile CDG Express (5)	0,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	
458223 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	

N° opération : 458124		Intitulé de l'opération : Grosses réparations CPU			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	
458124 Grosses réparations CPU (5)	0,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	
458224 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
35912 Amélioration infrastructures industrielles et mesures	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	200 000,00
35911 Mise en service de la station de pompage Vaugirard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
35404 Réaménagement de la visite publique des égouts	4 600 000,00	0,00	4 600 000,00	211 141,16	0,00	4 388 858,84
34704 Réseau fibre optique	2 120 000,00	0,00	2 120 000,00	47 240,31	1 172 000,00	900 759,69
33904 Subvention d'investissement (autres)	380 823,00	0,00	380 823,00	0,00	380 823,00	0,00
34801 acquisition de matériel d'exploitation	3 151 056,03	0,00	3 151 056,03	330 591,50	892 000,00	1 928 464,53
34802 acquisition de mobilier	100 000,00	0,00	100 000,00	308,78	16 000,00	83 691,22
34602 amélioration - modernisation curage	9 500 000,00	0,00	9 500 000,00	30 543,64	400 000,00	9 069 456,36
34304 bassins de stockage	7 185 000,00	0,00	7 185 000,00	5 319,96	30 000,00	7 142 829,64
35910 bassins stockage intercept. buffon mazas	90 030 000,00	0,00	90 030 000,00	6 007 061,85	30 000 000,00	54 022 938,15
35306 branchements particuliers	22 200 000,00	0,00	22 200 000,00	2 564 021,87	5 840 000,00	13 795 978,13
34706 cartographie 3d	27 000 000,00	0,00	27 000 000,00	0,00	200 000,00	26 800 000,00
03847 compte de tiers	10 400 000,00	0,00	10 400 000,00	38 050,00	532 000,00	9 829 950,00
35301 diagnostic des ouvrages	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00	101 909,20	650 000,00	1 348 090,80
34301 etudes préliminaires	3 660 000,00	0,00	3 660 000,00	212 669,25	974 000,00	2 473 330,75
35004 extension du t3	2 529 201,00	0,00	2 529 201,00	367 212,72	600 000,00	1 561 988,28
34703 logiciels	150 000,00	0,00	150 000,00	61 815,04	0,00	87 994,21
34302 maillage des collecteurs	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00	814 908,34	2 170 000,00	215 091,66
34702 matériels	500 000,00	0,00	500 000,00	820,40	0,00	499 179,60
35003 opérations ponctuelles - gpru	3 600 000,00	0,00	3 600 000,00	0,00	480 000,00	2 865 232,82
35001 provisions pour petits aménagements	13 250 000,00	0,00	13 250 000,00	1 022 017,68	3 000 000,00	10 127 982,32
35302 réhabilitation des ouvrages principaux	15 840 000,00	0,00	15 840 000,00	0,00	650 000,00	15 190 000,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
35303 réhabilitation des ouvrages secondaires	17 150 000,00	0,00	17 150 000,00	2 308 674,30	8 590 000,00	6 251 325,70
34604 réhabilitation-temporisation rc	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	210 000,00
34502 stations de gestion locale	49 263 000,00	0,00	49 263 000,00	2 591 249,75	10 699 000,00	35 972 750,25
34701 t.i.g.r.e.	2 900 000,00	0,00	2 900 000,00	52 210,28	480 000,00	2 367 789,72
35403 travaux dans locaux	16 414 077,43	0,00	16 414 077,43	867 723,21	1 988 000,00	13 223 388,95
35401 travaux de réparation des ouvrages	25 855 000,00	0,00	25 855 000,00	2 213 570,28	5 550 000,00	18 540 393,62
35402 travaux de sécurité	9 420 000,00	0,00	9 420 000,00	1 270 139,61	2 050 000,00	6 099 860,39
35305 voies privées	3 720 000,00	0,00	3 720 000,00	17 205,00	600 000,00	3 102 795,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		47,00	0,00	47,00	45,40	0,00	45,40
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	C	25,00	0,00	25,00	24,49	0,00	24,49
Attaché d'administrations parisiennes	A	4,00	0,00	4,00	6,00	0,00	6,00
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	B	18,00	0,00	18,00	14,91	0,00	14,91
FILIERE TECHNIQUE (c)		466,00	0,00	466,00	408,84	0,00	408,84
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	47,00	0,00	47,00	18,62	0,00	18,62
Chef d'exploitation	B	23,00	0,00	23,00	17,25	0,00	17,25
Eboueur	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Egoutier et personnel réseau souterrain	C	190,00	0,00	190,00	193,06	0,00	193,06
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes	A	9,00	0,00	9,00	6,00	0,00	6,00
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	A	27,00	0,00	27,00	22,00	0,00	22,00
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	53,00	0,00	53,00	43,75	0,00	43,75
Technicien des services opérationnels	B	74,00	0,00	74,00	69,46	0,00	69,46
Technicien supérieur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	B	43,00	0,00	43,00	37,70	0,00	37,70
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		513,00	0,00	513,00	454,24	0,00	454,24

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

Ville de Paris - Budget annexe de l'assainissement - BS - 2022

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	CULT	354	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	CULT	354	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	CULT	354	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	TECH	0354 - 0367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	TECH	0354 - 0367	0,00	3-2	CDD
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	A	TECH	0565 - 0850	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	A	TECH	0565 - 0850	0,00	3-3-2°	CDD
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	TECH	0380	0,00	3-1	CDD
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	TECH	0389 - 0569	0,00	3-3-2°	CDD
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	TECH	0389 - 0569	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien supérieur	B	TECH	0380	0,00	3-2	CDD
Technicien supérieur	B	TECH	0389	0,00	38	CDD
Technicien supérieur	B	TECH	0389 - 0429	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien supérieur	B	TECH	0389 - 0429	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .